



Réseau Ambition Réussite

Collège Louise Michel

Pôle d'excellence

Didier CALONNE,

*Principal du collège
Louise Michel de Lille*

Maryse HUMBERT,

*Inspectrice de l'Éducation Nationale
Circonscription Lille 1 Ouest*

Francis LEONARD,

Professeur supplémentaire des Réseaux Ambition Réussite

Fiche de missions

Fonction du poste : appuyer les apprentissages des élèves pour améliorer la réussite scolaire dans les établissements de l'éducation prioritaire intégrée au plan « Espoir Banlieues ».

Lieux d'exercice : collège Louise Michel, écoles Jean Bart-Turgot, écoles Nadaud-Briand-Buisson.

Contexte : Le poste se trouve rattaché administrativement au collège Louise Michel dans lequel un bureau est mis à disposition. Les deux groupes scolaires sont localisés à proximité du collège. Les écoles maternelles et élémentaires sont proches l'une de l'autre sans pour autant être sur le même site. Le groupe Nadaud-Briand-Buisson est dirigé par le même directeur ; le groupe Bart-Turgot est dirigé par deux directeurs avec qui il s'agit de prévoir du temps de concertation.

Un deuxième poste de professeur supplémentaire 1^{er} degré est rattaché au collège. Il faut donc prévoir un temps hebdomadaire de concertation spécifique. Trois postes de professeurs supplémentaires du second degré sont rattachés au collège avec qui il faut prévoir un temps de concertation hebdomadaire.

17 assistants pédagogiques (1^{er} et 2nd degré : 10 et 7) sont rattachés au collège.

Conditions particulières : la moitié du temps d'exercice doit être assuré devant les élèves soit 13 heures hebdomadaires.

Missions :

1. Contribuer à la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement individualisé des élèves notamment dans le cadre du plan « Espoir Banlieues »
2. Améliorer le suivi des élèves sur le continuum scolaire en créant les conditions d'une liaison entre le premier et le second degré
3. Accompagner les enseignants dans l'identification de compétences professionnelles à améliorer
4. Agir préventivement sur la violence en milieu scolaire
5. Coordonner les activités des assistants pédagogiques
6. Communiquer et valoriser les dispositifs du RAR



Activités liées aux missions :

1) Mettre en cohérence les programmes personnalisés de réussite éducative, l'accompagnement scolaire et l'aide individualisée.

- piloter un groupe de travail dans chaque école développant le partenariat ;
- définir les modalités d'organisation des différents dispositifs en veillant à prendre en considération le rythme de l'enfant ;
- participer au traitement des évaluations nationales et internes ;
- impliquer les familles dans le suivi des progrès des élèves conformément à la circulaire n° 2006-137 du 25-8-2006 : Le rôle et la place des parents à l'école.

Indicateurs :

- appréciations des personnels et partenaires sur la pertinence et l'efficacité du dispositif ;
- nombre d'élèves par école pour qui les actions ont été efficaces / nombre de demandes ;

Promouvoir la valorisation des réussites individuelles des élèves.

Indicateurs :

- diversification de la nature des actions de promotion des réussites des élèves

2) Permettre les rencontres entre professeurs des deux degrés d'enseignement (co-enseignement, formation d'initiative locale...).

Expliciter les acquis des élèves à leur entrée en 6^{ème}

Relayer les attentes du collège auprès des professeurs de CM2

Expliciter le vocabulaire commun, les exigences communes, les habitudes communes (règles de vie, tenue des cahiers, présentation des productions des élèves...).

Indicateurs :

- Temps passé à la concertation primaire-collège par mois et à l'année ;
- Diffusion et prise en compte des données dans les établissements

Créer les conditions favorables à l'écriture de projets d'écoles concertés au sein d'un même groupe scolaire.

Indicateurs :

- Nombre de projets d'écoles aux objectifs harmonisés en lien avec les axes prioritaires du RAR

3) Participer au diagnostic de l'établissement et prioriser les axes de travail à approfondir.

Accompagner les directeurs dans l'écriture, la mise en place et l'évaluation des actions prioritaires des projets d'écoles.

Investir les axes de travail en temps de formation collectifs (12 heures d'animations pédagogiques) et temps de formation individuels (co-enseignement en classe).

Rechercher et mettre en œuvre des situations pédagogiques innovantes.

Faire partager les pratiques professionnelles efficaces dans les établissements et entre les établissements.

Indicateurs :

- Rapports qualitatifs et quantitatifs entre les priorités dégagées dans l'analyse des écoles et les axes des projets d'école (notamment l'axe formation professionnelle continuée) ;
- Rapport entre le nombre d'enseignants présents aux temps de formation interne et le nombre de demandes de formation supplémentaire, d'information et/ou de co-intervention ;
- Évolution qualitative des pratiques professionnelles (par le biais des inspections individuelles)

4) Repérer les situations de non-droit dans les établissements.

Accompagner les équipes dans l'élaboration du règlement intérieur

Animer des séances en classe d'étude de cas pour amener les élèves à réfléchir sur le sens, l'esprit des lois.

Co-animer avec les partenaires informés (CPE, associations, DRE...) des temps de formation des enseignants sur les thèmes du droit, la loi, l'autorité, la sanction, la punition.

Indicateurs :



115 rue de l'Arbrisseau
59000 LILLE

- *Nombre de demandes de formation et/ou de co-intervention sur le thème de la citoyenneté*

5) Animer les deux heures hebdomadaires de réunion.

Porter la réflexion sur des questions d'ordre pédagogique.

Permettre une meilleure connaissance des textes officiels, programmes...

Indicateurs :

- *Appréciations portées par les assistants sur les questions de contenus abordés, méthodes de travail utilisées et la pertinence des apports par rapport aux besoins en classe*

6) Rendre compte des mises en œuvre du réseau et diffuser ces informations auprès de l'ensemble des membres et partenaires du RAR ainsi que vers les autorités académiques.

Indicateurs :

- *Quantité de documents produits*
- *Quantité de documents diffusés*
- *Rapport quantitatif entre les deux indicateurs précédents*

À Lille, le
Le Professeur,

À Lille, le
L'Inspectrice de
l'Éducation Nationale

À Lille, le
Le Principal,